

Malisart Benjamin

De: De Jaer Charlotte
Envoyé: jeudi 1 avril 2021 12:30
À: Malisart Benjamin
Cc: Gremeaux Sébastien; Gomes Sandy
Objet: TR: Piste cyclable R50 avis groupe technique
Pièces jointes: HPSCANNER123.pdf; HPSCANNER1231.pdf

J'ai retrouvé ma demande d'avis au conseil consultatif du vélo

De : Laurent DOCQUIER [mailto:docquierl@helha.be]

Envoyé : dimanche 9 août 2020 23:49

À : De Jaer Charlotte <charlotte.dejaer@ville.mons.be>; Antoine Doucet <ant.doucet@gmail.com>; Luc Leens <lucleens@hotmail.com>; Abel Debrue <abeldebrue@hotmail.com>

Cc : Gremeaux Sébastien <sebastien.gremeaux@ville.mons.be>; Schinckus Sophie <sophie.schinckus@ville.mons.be>; Julien Ghuisoland <ghuisolandj@hotmail.com>; Thibault Gailliez <tgailliez@gmail.com>

Objet : RE: Piste cyclable R50 avis groupe technique

Bonjour à toutes et tous,

Etant donné que j'étais présent avec Vincent Platiaux et son dessinateur lors de la visite du site, je retrouve ce qui avait été envisagé jour-là. Je me permets d'insister sur :

- la nécessité de séparer les flux cyclistes et piétons par une barrière légère en bois partout où c'est possible techniquement; on peut en effet espérer des flux importants, d'où la nécessité de les séparer.
- la nécessité, vu que la piste est double-sens, d'une barrière en bois qui sépare la voirie de la piste cyclable

Le fait de gérer la traversée de l'avenue Maistriaux légèrement en retrait des feux permet de prendre en compte les cyclistes qui viennent de Nimy et qui veulent rejoindre la rue de Nimy à Mons (ou la grande voirie). Cela rejoint une de nos propositions faite par le passé pour ces derniers.

Si d'aventure une trémie était construite sous l'avenue Maistriaux pour les bus, il serait utile d'y intégrer une piste cyclable double-sens, afin de raccourcir le temps de trajet en évitant le croisement de l'avenue Maistriaux.

NB : la piste dans la trémie ne doit pas descendre aussi bas que la voirie bus, vu la hauteur d'un vélo à comparer à celle d'un bus 😊

Même si cette trémie était construite un jour, la traversée cyclable de l'avenue Maistriaux garde toutefois tout son sens pour rejoindre le centre ville et aussi pour les cyclistes qui viennent de Nimy et souhaitent aller vers l'avenue du Tir et au delà vers les Ursulines.

Il va sans dire que je reste à la disposition du SPW pour la suite du projet lors de plans de détails.

J'ai indiqué Thibault et Julien en CC pour leur bonne information
A bientôt

Pour le GRACQ
Laurent DOCQUIER
GSM 0477-39.35.47

De : De Jaer Charlotte <charlotte.dejaer@ville.mons.be>

Envoyé : vendredi 31 juillet 2020 16:11

À : Antoine Doucet <ant.doucet@gmail.com>; Laurent DOCQUIER <docquierl@helha.be>; Luc Leens <lucleens@hotmail.com>; Abel Debrue <abeldebrue@hotmail.com>

Cc : Gremeaux Sébastien <sebastien.gremeaux@ville.mons.be>; Schinckus Sophie <sophie.schinckus@ville.mons.be>

Objet : Piste cyclable R50 avis groupe technique

Bonjour à tous,

Je vous écris car vous faites partie du groupe « petit travaux » du Conseil Consultatif du Vélo

On tente comme on peut vu les circonstances de faire fonctionner la participation cycliste...

Nous devons rendre un avis au spw concernant l'aménagement d'une piste cyclable de la gare à l'avenue du tir. Idéalement, j'aimerais que le dossier puisse passer au premier collègue d'août.

Puis-je dès lors vous demander un avis, des remarques pour mercredi prochain ?

Si ça vous semble trop juste, on peut reporter le passage au collègue d'une semaine

Un tout grand merci

***** Disclaimer *****

"L'émetteur du présent message n'a pas la capacité juridique pour engager l'administration communale de la Ville de Mons. Seul un courrier signé par M. le Bourgmestre ou son délégué ET contresigné par la Directrice Générale ou son délégué, conformément au CDLD, peut être considéré comme une position officielle de la Ville de Mons."